



PROJET D'EXPERT
Courtier en prêt immobilier

Créditbox.fr
PROJET D'EXPERT

INVESTISSEZ
sans sacrifier
VOTRE BUDGET



PREPAREZ votre RETRAITE et CONSTITUEZ Votre PATRIMOINE !

Stop aux préjugés. Vous pouvez investir dans l'immobilier locatif sans vous serrer la ceinture. Lancez vous maintenant, vous profiterez de vos loyers plus rapidement,



Préparez votre retraite

L'investissement immobilier locatif pourra générer des revenus pour compléter la retraite.



Restez serein !

Avec une trésorerie équilibrée ou excédentaire, votre budget mensuel est préservé.

Consultez notre exemple au dos.



PROJET D'EXPERT est indicateur d'affaires pour sa filiale
OBJECTIF PRET exploitant la marque CREDITBOX.fr, Sarl au capital de 8.000 € - siège Social :
94 rue Jean Chemin 59148 FLINES LEZ RACHES, RCS DOUAI n° 487546319. Mandataire de banque Non Exclusif en
regroupement de crédits et Courtier en assurance enregistré à l'ORIAS sous le n°11064305. (www.oriass.fr) et sous le contrôle de l'ACPR, 4
Place de Budapest CS 92459 75439 - PARIS CEDEX 09 www.acpr.banque-france.fr - Assurance RCPRO LLOYD'S N°BGR00AP0132

Exemple au dos





EXEMPLE DE SOLUTION



Leurs crédits en cours :



Projet du couple :

Amélie et Hugo souhaitent investir dans l'immobilier pour préparer leur retraite et envisagent d'acquérir une maison au prix de 234 900 € FNI. Ils n'ont pas d'apport et souhaitent ne pas bouleverser leur budget.



Amélie, 33 ans
Prof. des écoles
Propriétaires, 2 enfants de 4 et 6 ans



Hugo, 34 ans
Responsable RH

Situation AVANT

Prêt Auto	297 €/mois
Prêt Immobilier	914 €/mois
Prêt Travaux	178 €/mois
TOTAL	1 389 €/mois

Dettes (hors auto) 155 745 €

Durée Jusqu'à 220 mois

Situation APRES

Prêt Auto (conservé)	297 €/mois
Prêt Immo ⁽¹⁾	1 711 €/mois*
Loyer Attendu	- 750 €/mois
TOTAL	1 258 €/mois

⁽¹⁾Incluant leur nouveau projet, l'ancien prêt immobilier, le prêt travaux et les frais)

Dettes (hors auto) 392 700 €

Durée 300 mois



Contactez-nous

03 27 92 04 16

contact@creditbox.fr

**Etude personnalisée
GRATUITE & confidentielle**

Mentions légales de notre exemple de financement : Le total des mensualités des 2 crédits repris s'élevait à 1 092 €. Le capital restant dû de ces crédits était de 145 862 €. La somme des coûts totaux jusqu'à leur terme s'élevait à 59 449 €. Le regroupement des 2 crédits majoré d'une enveloppe de 234 900 € en un seul prêt unique au taux débiteur fixe de 1,85% a des mensualités de 1 635,95 €* (Prêt immobilier d'un montant de 392 700 € permettant de rembourser les 2 crédits en cours (hors auto), la nouvelle acquisition et les frais). La durée du nouveau prêt est de 25 ans soit 300 mensualités de 1 635,95 €. Le taux débiteur annuel est de 1,85 % (Taeg fixe 2,09 %). Le coût total à rembourser est de 490 785 € soit un coût total de 108 585 €* dont 1 900 € de frais de dossier, 4 030 € de frais de garantie et 4 025 € de frais de mandat. Conditions en vigueur au 01/01/2020.

* hors assurance. Montant mensuel de l'assurance : 74,15 € (TAEA : taux annuel effectif de l'assurance de 0.41%) et coût total de l'assurance 22 242.52 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. La diminution du montant des mensualités entraîne l'allongement de la durée de remboursement et majore le coût total du crédit. La réduction dépend de la durée restante des prêts rachetés. Aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou de plusieurs prêts d'argent. Vous disposez d'un délai de réflexion de 11 jours suivant la réception de votre contrat pour accepter votre crédit. Sous réserve d'étude et d'acceptation par nos partenaires bancaires.